



## Bulletin d'information

ORDRE GÉNÉRAL  
No 02 – 10 juin 2011

### RÉCUPÉRATION DES CONTENANTS DE PESTICIDES VIDES

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, et ce, jusqu'au 31 octobre prochain, vous êtes invité à retourner vos contenants de pesticides vides chez l'un des 122 détaillants québécois participant à la campagne de récupération de contenants de pesticides vides. Le lien suivant <http://www.cleanfarms.ca/french/map/QC.html> vous mènera à la liste et aux coordonnées de ces détaillants.

C'est maintenant une organisation de l'industrie sans but lucratif, CleanFARMS™, qui est responsable de cette campagne de récupération à travers tout le Canada. Cet organisme s'occupe des programmes de gestion et d'élimination sécuritaires des déchets agricoles. Il vise donc à donner aux agriculteurs des moyens concrets pour minimiser l'impact de leurs activités sur l'environnement. En 2011, CleanFARMS™ prévoit aussi tenir au Québec une campagne de collecte des pesticides périmés. Pour plus de détails, consultez le site Web de cet organisme : <http://www.cleanfarms.ca/french/>.

#### Rincez, retirez, retournez

**RINCEZ.** Tous les contenants doivent être rincés à trois reprises ou lavés sous pression avant d'être déposés au site de collecte.

**RETIREZ.** Retirez les couvercles et livrets qui accompagnent les produits. Les livrets peuvent être déposés dans le bac des produits du papier à recycler. Les couvercles ne sont pas faits des mêmes matériaux que les contenants; en les retirant, vous simplifiez les opérations de recyclage des contenants.

**RETOURNEZ.** Déposez tous les contenants à votre site de collecte régional.

La réussite du programme CleanFARMS™ est le fruit des efforts conjugués des agriculteurs, des fabricants, des distributeurs, des vendeurs et des municipalités. Tout en faisant de votre ferme un endroit plus sain et en veillant à la sécurité et à la santé de votre famille, vous contribuez à protéger l'environnement.

Texte rédigé par :

Louise Thériault, agronome, Direction de la phytoprotection, MAPAQ

LE RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES  
BRUNO GOSSELIN, coordonnateur du RAP

Direction de la phytoprotection, MAPAQ – 200, chemin Sainte-Foy, 10<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 4X6  
Tél. : 418 380-2100, p. 3658 – Téléc. : 418 380-2162 – Courriel : [bruno.gosselin@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:bruno.gosselin@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 02 – Ordre général – 10 juin 2011*

